

1. CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2010

Membres présents et représentés : 15

2. Adhésion de la commune au SIVU MARPA et vote des statuts :

Par délibération en date du 09/11/2009, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour l'adhésion de la Commune d'Auxon-Dessus au SIRE MARPA d'Ecole-Valentin (Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'un ensemble d'Etudes de faisabilité en vue de la création d'une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées)

Ont également adhéré les communes d'Auxon-Dessous, Champagney, Champvans les Moulins, Chatillon le Duc, Ecole Valentin, Franois, Miserey Salines, Pouilley les Vignes, et Serre les Sapins.

Ce syndicat a pour objet la réalisation d'un ensemble d'études afin de vérifier la faisabilité de la création d'une MARPA sur son territoire, notamment les plans d'investissement, de fonctionnement, la faisabilité architecturale, et le mode de gestion.

La création ne peut aboutir qu'après un changement de dénomination du syndicat SIVU (syndicat Intercommunal à Vocation Unique) nécessitant une modification des statuts.

Afin de ne pas s'engager dans des dépenses non maîtrisées (coût d'une MARPA : 3 580 194 €), la commune d'Auxon-Dessus a sollicité l'intervention de la Commission Financière pour obtenir un maximum de précisions sur le financement et le bail emphytéotique de l'implantation à Ecole-Valentin

Faute d'éléments complémentaires, le Conseil Municipal n'a pas souhaité adopter les modifications des statuts du SIVU MARPA d'Ecole-Valentin. Il en est de même pour Serres les Sapins, Miserey et Pouilley les Vignes).

3. Election de deux représentants de la commune au sivu marpa

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués de la Commune au SIVU MARPA :

- sont élus délégués titulaires :
 - **Monsieur MALLET**
 - **Madame RENAUDIN**
- sont élus délégués suppléants :
 - **Madame CHOULET**
 - **Monsieur RUTKOWSKI**

4. Lancement d'une procédure de vente concernant la parcelle section b n°557 a monsieur genre :

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2010, nous avons accédé à la demande de Monsieur GENRE qui souhaitait acquérir la parcelle section B n°557 longeant sa propriété.

Les Domaines ont estimé cette parcelle de 2a 27ca à 16 € le m², soit 3 632 € la procédure de vente peut être enclenchée.

5. Décision modificative n°3 :

TRAVAUX ENTREPRISE BONNEFOY – RUE DES ESSARTS

L'entreprise TP Bonnefoy a réalisé des travaux de réfection de voirie rue des Essarts conformément à une convention passée avec RFF.

La Commune a saisi cette opportunité pour :

- d'une part poursuivre le remplacement de certaines des bordures en béton très dégradées en complément de celles prévues dans la convention.
- d'autre part mettre en place de nouvelles bordures pour guider les eaux de pluie vers les avaloirs et ainsi éviter à la fois leur déversement dans les propriétés riveraines et l'affouillement du bas-côté de la rue.

Nous avons accepté un devis de travaux d'un montant de 13 096.20 € lors du Conseil Municipal du 31 mai 2010 pour la réalisation de ces bordures de trottoir.

En fait il est apparu indispensable lors des travaux de prolonger ces bordures au droit de la station de relevage des eaux usées pour terminer l'aménagement de la voirie du secteur.

Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 971,15 € TTC portant le coût final de l'opération à 14 067,35 € TTC.

6. Signature de la promesse de vente groupée sous les contrats d'approvisionnement

La parcelle 17 qui se situe sur l'emprise du tracé de la future RD1 devait être déboisée.

Les bois ont été vendus à 2 entreprises :

- **Sylvia LAURAIN** pour un montant de 3 560.63 € TTC
- **SARL CENCI** pour un montant de 102.28 € TTC.

• INFORMATIONS DIVERSES

ETAT CIVIL :

Naissances Toni MASNADA né le 29 10 2010

Décès le 28 10 2010, M. Gilbert MEILLET

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'Armistice de la guerre 1914/1918 se déroulera à :

- 8h20 : dépôt de gerbe au monument aux morts **d'Auxon- Dessous**
- 8h30 : dépôt de gerbe au monument aux morts **d'Auxon- Dessus**
- 9h00 : messe à **Miserey Salines** suivie d'une cérémonie au monument aux morts où le nouveau drapeau, financé en partie par les communes des 2 Auxon, de Miserey ainsi que par la section des Anciens Combattants, sera remis.

CONTRE LA FAIM , SOYONS COHERENTS !

RAPPEL

Nous vous invitons à assister à la projection gratuite du film

« **FOOD INC** » de Robert Kenner

le 26 novembre

à 19h30

salle des fêtes de la mairie.

Ce film sera suivi d'un débat animé par des intervenants du collectif AlimenTerre (voir extrait du film sur internet)

COMITE DES FETES

Après le succès rencontré l'an dernier, le Comité des Fêtes organise son 2^{ème} Marché de Noël à la salle des fêtes du village, ainsi que sur son esplanade

le vendredi 17 décembre

de 17h00 à 22h00

où de nombreux artisans seront présents.

Au cours de la soirée animée par **M. Marinasse, la chorale de Pirey** : Pour le Plaisir donnera en l'Eglise **un concert à 20h30** pendant que la calèche promènera petits et grands dans les rues illuminées du village.

Vous pourrez également rencontrer le Père Noël et ses papillotes, vous restaurer ou vous réchauffer autour d'un vin chaud.

**Le Comité des Fêtes vous attend nombreux...
en souhaitant qu'il y ait moins de neige que l'an passé.**